



Schweizerisches Kompetenzzentrum für den Justizvollzug
Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales
Centro svizzero di competenze in materia d'esecuzione di sanzioni penali

Contact

Thomas Brändli
Responsable Communication par intérim

thomas.braendli@skjv.ch
Portable +41 79 334 3662

Communiqué de presse – EMBARGO 16.08.2018

Fribourg, 14 août 2018

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales se trouvera en ligne le 18 août 2018

Le CSCSP s'est donné pour objectif d'harmoniser davantage l'exécution des sanctions pénales en Suisse et d'appuyer les cantons et les concordats en matière de planification stratégique et de développement qualitatif du travail en exécution des sanctions pénales. De plus, il vise à intensifier le dialogue interdisciplinaire et inter cantonal entre les décideurs politiques, les professionnels, les offices et les institutions. La répartition des compétences entre la Confédération, les cantons et les trois concordats sur l'exécution des sanctions pénales qui est en vigueur dans le domaine des privations de liberté n'en est pas affectée.

Ces dernières années, les exigences concernant l'exécution des sanctions pénales ont considérablement augmenté. Plusieurs tâches ne peuvent plus être résolues de manière pleinement satisfaisante dans les limites des cantons ou des concordats. La complexité de l'exécution des sanctions pénales exige une coopération interdisciplinaire accrue entre les divers professionnels, qui fait parfois passer au second plan les structures cantonales et concordataires établies. D'où la demande de créer un Centre de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales œuvrant au niveau national. Au printemps 2015, la CCDJP a adopté un plan de mise en œuvre à cet effet. Au cours de la mise en œuvre, le Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire CSFPP, le Centre de compétence pour la formation en exécution des peines, Fep, piloté par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, le service spécialisé pour la santé carcérale SPS ainsi que la surveillance des capacités seront tous intégrés dans le nouveau Centre de compétences à Fribourg, et leurs prestations seront développées. L'idée fondamentale du CSCSP est de regrouper tous les thèmes relevant de l'exécution des sanctions pénales en Suisse sous un même toit et d'éviter des solutions isolées gérées par leurs propres organes responsables.

La première phase de mise en place a été achevée

Après une première phase de mise en place qui a duré environ une année, le Centre de compétences entrera dans la sphère publique dès le 18 août 2018, se présentant comme organisation nouvellement formée avec son nouveau site web : www.skjv.ch. Tout d'abord, le CSCSP assurera la formation et la formation continue des personnes chargées de l'exécution des sanctions pénales, en analysant d'une part les besoins de tous les groupes professionnels ac-

tifs en exécution des sanctions pénales et en engageant d'autre part des coopérations supplémentaires avec des institutions formatrices de niveau HES. Il préparera aussi des offres de formation harmonisées à l'intention des personnes détenues dans les établissements de privation de liberté.

Un autre point fort est l'élaboration de standards communs et la promotion de l'échange de pratiques qui ont fait leurs preuves, p. ex. en matière de sécurité, santé ou orientation vers les risques et les délits. Ces standards servent à assurer et améliorer la qualité et garantissent, dans la mesure du possible, l'égalité de traitement pour toutes les personnes en détention. En effet, le premier « Forum de la détention et de la probation » que le CSCSP organisera les 19 et 20 novembre 2018 à Fribourg est placé sous le thème « Des standards ! Dans quel but ? » (https://www.skjv.ch/images/Forum_Justizvollzug_Programm_FR.pdf). Le forum aura dorénavant lieu chaque année et servira de plateforme nationale de rencontre entre la pratique et la science.

Dans le cadre du mandat qui lui a été conféré par la CCDJP au printemps 2018, le CSCSP établira un catalogue commenté des outils de dépistage et d'évaluation des risques, en collaboration avec des experts de la pratique et de la recherche en matière de privations de liberté. En même temps, le CSCSP préparera, en associant les représentants de la pratique, un manuel qui stimule les mesures de construction et d'organisation, appuyant ainsi ce qu'on appelle la sécurité dynamique dans les institutions de privation de liberté.

Financé par les cantons et la Confédération

Le CSCSP est une fondation des cantons et de la Confédération. Il compte à l'heure actuelle une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs qui occupent 33,2 postes à plein temps, auxquels viennent s'ajouter environ 250 chargées / chargés de cours mandatés pour la formation et la formation continue destinées aux différents groupes professionnels actifs en exécution des sanctions pénales. Après l'intégration d'autres services spécialisés, le CSCSP comptera dès 2020 environ 40 postes à plein temps, auxquels viendront s'ajouter environ 40 enseignants à temps partiel chargés de la formation des personnes condamnées. C'est pourquoi le budget actuel du CSCSP de 9.6 millions de CHF augmentera à environ 13.6 millions de CHF en 2020. Pour le financement des tâches, les cantons et la Confédération versent des contributions annuelles.

Le CSCSP a son Siège à Fribourg et est organisé de la façon suivante :

- Direction: Patrick Cotti
- Formations & examens (personnel de l'exécution des sanctions pénales) : Stéphanie Zahnd
- Formation continue (personnel de l'exécution des sanctions pénales) & formation des détenus (dès fin 2019) : Regine Schneeberger
- Domaines de prestations Pratique : Barbara Rohner & Guido Sturny (co-responsables)
- Connaissances spécialisées & analyse : Laura von Mandach
- Finances, RH & services : Dominique Chavannaz

Pour de plus amples informations, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

- Fredy Fässler, Président du Conseil de fondation CSCSP, Conseiller d'Etat, canton de Saint-Gall, Tél. +41 58 229 36 00 – e-mail fredy.faessler@sg.ch – atteignable le 15.08.2018 de 14.00 à 15.00 heures.
- Béatrice Métraux, Vice-présidente du Conseil de fondation CSCSP, Conseillère d'Etat, canton de Vaud, Tel. +41 21 316 4004 – e-mail beatrice.metraux@vd.ch – atteignable le 16.08.2018 de 12.00 à 14.00 heures et de 16.00 à 17.00 heures.
- Patrick Cotti, Directeur CSCSP, Tél. +41 26 425 44 02 - e-mail patrick.cotti@skjv.ch – atteignable le 15.08.2018 de 12.00 à 16.00 heures

Des images à disposition sous www.cscsp.ch/media-medien

- Fredy Fässler, Président du Conseil de fondation CSCSP et Patrick Cotti, Directeur
- Organigramme

Tâches et prestations du CSCSP

Surveillance et analyse des capacités : vue d'ensemble de l'offre en place pour toutes les catégories de détention et projets de construction, développement du rapport de planification suisse en tant que base pour des décisions stratégiques de la CCDJP, des concordats et des cantons.

Sécurité : vue d'ensemble et développement commun de standards, analyses et audits en matière de sécurité.

Orientation vers les délits et les risques : harmonisation et développement de l'application d'outils pronostiques validés et reconnus.

Professions de l'exécution des sanctions pénales : formation et formation continue du personnel chargé de l'exécution des sanctions pénales, dont les formations de base et de cadres (examens professionnels et professionnels supérieur fédéraux).

Formation des détenus : offres de formation destinées aux personnes détenues dans des institutions de privation de liberté (le centre de compétences Fep - www.bist.ch – sera transféré de l'OSEO Suisse centrale au CSCSP à la fin 2019.)

Santé : le secrétariat de Santé Prison Suisse SPS (<https://sante.prison.ch>) a été intégré dans le CSCSP.

Groupe de réflexion (think tank) : mise en réseau et réflexion des évolutions dans le contexte européen.

Le Centre de compétences en matière d'exécution de sanctions pénales est une plateforme et une plaque tournante interdisciplinaire reconnue et incontournable dans le domaine de la privation de liberté en Suisse. Le centre est au cœur du dialogue interdisciplinaire et inter cantonal, ainsi que de l'échange entre les décideurs politiques et les spécialistes du domaine des privations de liberté. Par ses activités, le CSCSP appuie les cantons et les trois concordats inter cantonaux sur l'exécution des sanctions en matière de planification stratégique et de développement de l'exécution des sanctions et contribue à l'harmonisation et à l'assurance et amélioration de la qualité de l'exécution des sanctions en Suisse.